

LES 5 PHASES DE LA FRAUDE À L'INVESTISSEMENT

DÉTECTEZ LA FRAUDE AVANT LE CLIC DE TROP

PHASE 1

FAUSSE PUBLICITÉ



Une **publicité farfelue**, un **conseil d'une personnalité** ou un **faux profil** sur les réseaux sociaux. Ces pubs vous dirigent vers de faux sites Internet et de faux experts en investissement.

CONSEIL

Sachez avec qui vous faites affaire.

Vérifiez qui se cache derrière l'entreprise.

PHASE 2

UN INVESTISSEMENT SÛR, DES GAINS ÉLEVÉS



Un **montant initial sûr** (généralement 250 euros) et la promesse de gains rapides et élevés.

CONSEIL

Ne cédez pas à la pression.

Sachez dans quel produit vous investissez.

PHASE 3

DES PROBLÈMES INATTENDUS



Décali d'attente pour retirer votre argent, **frais** et **taxes** imprévus.

CONSEIL

Ne versez plus d'argent

et résiliez votre contrat.

PHASE 4

SILENCE OU HARCÈLEMENT



Vous **ne parvenez plus à joindre** l'entreprise ou à l'inverse, vous êtes **harcelé plusieurs fois** par jour.

CONSEIL

Signalez la fraude

consumerconnect.be

safeonweb.be

et déposez plainte auprès de la police locale.

PHASE 5

NOUVELLE FRAUDE



Un **nouvel interlocuteur** vous contacte. Il prétend vouloir vous aider à récupérer votre investissement... moyennant paiement.

CONSEIL

Ne réagissez jamais à ces offres.



LE SAVIEZ-VOUS



Les Belges ont perdu en 2024 **16,8 millions d'euros** sur les plateformes de trading frauduleuses.



Il s'agit principalement d'escroqueries via des **plateformes de trading** et avec des cryptomonnaies.



Le nombre de cas de **double fraude** augmente.



Safeonweb.be

EN LIGNE, RESTEZ VIGILANT EN INVESTISSANT. DÉCOUVREZ COMMENT SUR [SAFEONWEB.BE](https://safeonweb.be)